

RAPPEL SUR LES MODES ET TEMPS EN CONJUGAISON.

LES MODES :

On appelle mode, la manière dont le verbe exprime l'état ou l'action. En français, on distingue deux types de mode :

- les **modes personnels** : ils sont introduits par un pronom personnel, je, tu, il etc.
- les **modes impersonnels** : tous les modes n'ayant pas de pronom personnel : l'infinitif, le participe et le gérondif.

Les modes personnels sont au nombre de quatre :

- L'**indicatif** exprime des actions et des vérités générales.
- Le **subjonctif** exprime un souhait, une volonté ou un conseil.
- Le **conditionnel** exprime une condition.
- L'**impératif** exprime un ordre.

Certaines grammaires tendent à rattacher le conditionnel à l'indicatif et ne le considèrent pas comme un mode à part entière. C'est vrai que sur la forme et le sens, on peut le rapprocher de l'indicatif. Pour des raisons de tradition, Le Conjugueur présente le conditionnel comme un mode à part entière.

Quant à l'impératif, il comporte une flexion de personne incomplète car il ne se forme pas avec toutes les personnes. "je", "il" et "ils" sont les grands absents de l'impératif.

Les modes impersonnels sont au nombre de trois : l'**infinitif**, le **participe** et le **gérondif**. Ils permettent de conférer au verbe des emplois réservés à d'autres classes tels que les noms ou les adjectifs.

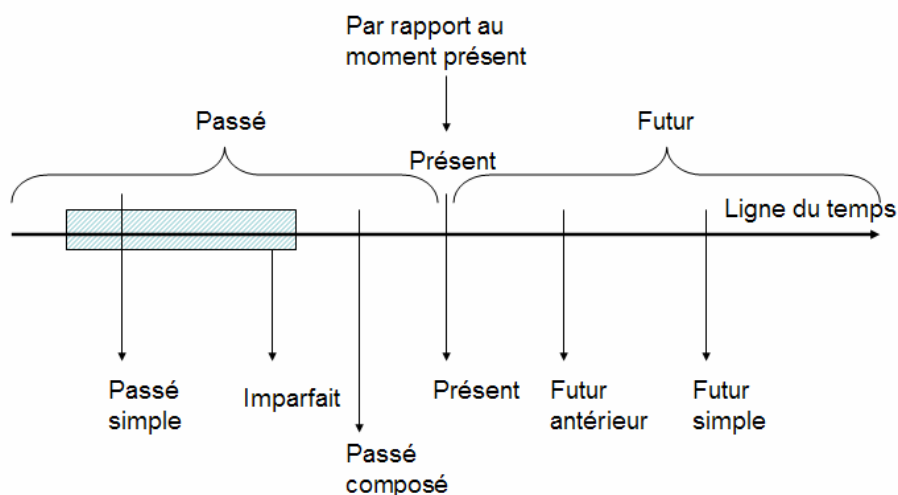
LES TEMPS :

Les temps sont les formes que peuvent prendre un verbe pour indiquer à quel moment de la durée se situe l'action par rapport au passé, au présent et au futur. Les nuances en fonction des conditions ou d'une hypothétique réalisation sont quant à elles exprimées par le mode.

Voici les différents temps qui existent tout d'abord par rapport à une action au moment présent :

- Pendant l'action, nous avons le **présent** : la pluie tombe.
- Avant l'action, il y a tout d'abord l'**imparfait** avec son début et sa fin indéterminés dans le temps : *la pluie tombait quand je suis entré.*
Puis nous avons le **passé simple** qui marque une action soudaine : *la pluie tomba brutalement.*
Enfin nous avons le **passé composé** qui indique un passé proche : *il a plu ce matin.*
- Après l'action, nous avons le **futur simple** : *la pluie tombera demain.*
Mais aussi le **futur antérieur** lorsque l'action est déjà terminée par rapport à une autre dans le futur : *Dès qu'il aura fini de pleuvoir, il partira.*

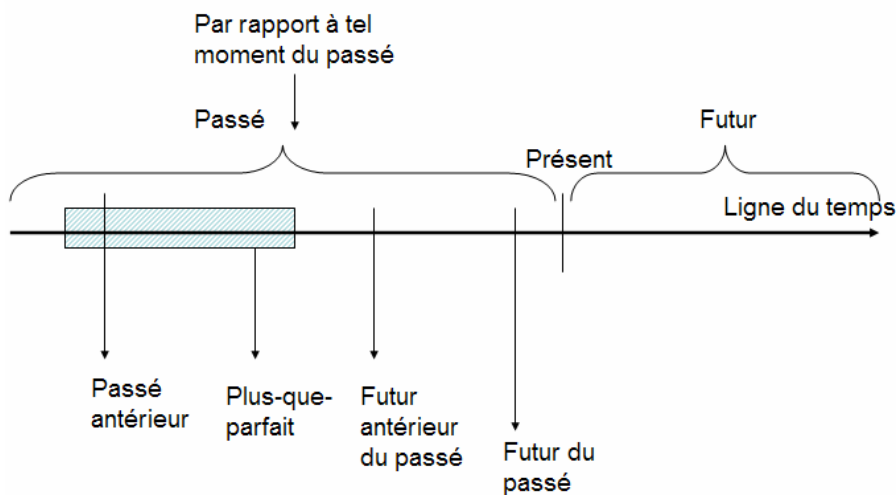
Positionnement de chacun des temps



Ensuite voici les différents temps qui existent par rapport à une action du passé :

- Avant l'action, nous avons le **passé antérieur** : *dès qu'il eut cessé de pleuvoir, il partit* ainsi que le **plus-que-parfait** : *il avait plu quand vous êtes entrés*.
- Après l'action, nous avons le **futur du passé** qui se traduit dans la pratique par le conditionnel présent : *Je croyais qu'il pleuvrait*. Et lorsque l'action est déjà terminée par rapport à tel moment à venir (mais toujours dans le passé), on utilise le **futur antérieur du passé** qui se traduit par le conditionnel passé : *je croyais qu'il aurait plu avant votre départ*.

Positionnement de chacun des temps



Document issu du site : <http://www.leconjugueur.com/frreglesUsuelles.php>